



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
COMMUNE DE GEUDERTHEIM
ARRONDISSEMENT DE STRASBOURG CAMPAGNE

Nombre de membres élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 14
Procurations : 04

Séance du 29 janvier 2016

**Extrait du Procès-verbal des délibérations de la Commune de GEUDERTHEIM
sous la Présidence de Monsieur Pierre GROSS, Maire**

Membres présents : MM. Michèle HEUSSNER-WESTPHAL, Jean-Luc JOACHIM, Marianne PETER, Yves OHLMANN, Arny EYERMANN, Frédéric JUNG, Pia JUNGER, Vanessa KLEIN-MARQUES, Pascal MEYER, Dominique MOCHEL, Rolph RIEDINGER, Martine SCHWACH, Michel URBAN,

Membres absents excusés :

M. Philippe JUNGER a donné procuration de vote à M. Yves OHLMANN
Mme Justine HEITZ « « M. Michel URBAN
Mme Corinne ROEHLLY « « Mme Pia JUNGER
Mme Béatrice TREIL « « M. Jean-Luc JOACHIM

Membre absent non excusé : M. Patrick LUTZ.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L 2121.5 du C.G.C.T., il propose M. Michel URBAN, conseiller municipal délégué, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, le Conseil Municipal valide la proposition *à l'unanimité*.

Mme Corinne ROEHLLY « « Mme Pia JUNGER
Mme Béatrice TREIL « « M. Jean-Luc JOACHIM

Membre absent non excusé : M. Patrick LUTZ.

2. Approbation du compte-rendu de la séance du 4 décembre 2015

M. le Maire soumet, à l'approbation des membres, le procès-verbal du 4 décembre 2015. Aucune observation n'étant formulée, celui-ci est adopté *à l'unanimité*.

3. Communications diverses

a. Monsieur Pierre GROSS, Maire

06/01/2016 Cérémonie des vœux et information sur les dotations d'Etat par M. Claude STURNI
10/01/2016 Accueil des nouveaux arrivants
12/01/2016 }
19/01/2016 } RDV Sibar / Attribution de logements (4 foyers/Geudertheim et 3 extérieurs)
26/01/2016 }
13/01/2016 Cérémonie des vœux à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn

Affiché le
8.02.16.

18/01/2016	Conseil à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
19/01/2016	CCAS
20/01/2016	Galette des rois à Brumath
22/01/2016	Soirée du Personnel et des forces vives de la Commune
25/01/2016	Association Foncière
11/01/2016	} Réunion à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
25/01/2016	

b. Madame Michèle HEUSSNER-WESTPHAL, Adjointe au Maire

06/12/2015	Bureau de vote – élections régionales
08/12/2015	Commission « communication »
12/12/2015	Permanence mairie
13/12/2015	Bureau de vote – élections régionales
15/12/2015	Réunion pour le GIM 31
16/12/2015	Conférence APR sur les nouvelles régions et l'évolution du bloc communal
18/12/2015	Le Père Noël chez les Pitchouns et les Loustics
20/12/2015	Repas des aînés
30/12/2015	Commission « communication »
06/01/2016	Réunion d'information sur les dotations d'Etat et les finances locales par M.STURNI
07/01/2016	Réunion municipalité
10/01/2016	Accueil des nouveaux arrivants
16/01/2016	Permanence mairie
22/01/2016	Soirée personnel et bénévoles de la commune
27/01/2016	Commission « jeunesse » à la CCBZ : projet conseil intercommunal des jeunes
28/01/2016	Réunion municipalité

c. Monsieur Yves OHLMANN

06/12/2015	Elections Régionales
08/12/2015	RDV avec Elis
13/12/2015	Elections Régionales
14/12/2015	Réunion Com Com « Eco Manifestations »
20/12/2015	Fête des Aînés
30/12/2015	Montage piste de danse
01/01/2016	Démontage piste de danse
07/01/2016	Réunion Municipalité
10/01/2016	Accueil des nouveaux arrivants
15/01/2016	Montage piste de danse
16/01/2016	RDV relatif à la location de la salle polyvalente
17/01/2016	Démontage piste de danse
21/01/2016	Préparatifs pour la fête du personnel
22/01/2016	Fête du personnel communal
26/01/2016	Achats vaisselle – Salle polyvalente et Waldeck

d. Madame Marianne PETER

06/12/2015	90 ans Mme Caroline RITTER et élections régionales
08/12/2015	85 ans Mme Jeanne HEITZ
09/12/2015	RDV avec cuisinier au Waldeck en vue de l'organisation de la fête de Noël des aînés.
13/12/2015	Élections régionales
14/12/2015	Repas de Noël de la Communauté de Communes de la Basse Zorn
20/12/2015	Fête de Noël des aînés
05/01/2016	90 ans M. Charles BEYER
10/01/2016	Cérémonie des vœux

10/01/2016 85 ans de Mme Marie HAMM (initialement prévu le 24/12/15)
 18/01/2016 Réunion Communauté de Communes de la Basse Zorn
 19/01/2016 85 ans Mme Jacqueline MARQUES et Réunion du CCAS
 20/01/2016 85 ans M. Joseph HUSS
 22/01/2016 Fête du personnel et des bénévoles
 27/01/2016 Réunion de bureau de la Solidarité à Hoerd

e. Monsieur Jean-Luc JOACHIM

05/12/2016 Permanence Mairie
 06/12/2016 Bureau de vote
 17/12/2016 Réunion pour la forêt du Krittwald à Vendenheim
 18/12/2016 Préparation salle du Waldeck pour les aînés
 20/12/2016 Fête des aînés
 04/01/2016 Matinée en forêt avec des membres de la commission et du responsable forestier pour un suivi des coupes et des travaux 2016
 10/01/2016 Accueil des nouveaux arrivants
 19/01/2016 Adjudication des coupes de bois
 25/01/2016 Réunion Municipalité

Différents rendez-vous avec les entreprises pour préparer les travaux 2016.

f. Madame Béatrice TREIL

06/12/2015 : Élections régionales 1^{er} tour.
 07/12/2015 : Réunion des bénévoles du périscolaire et discussion des textes de loi par rapport à l'alimentation (les enfants alsaciens sont les plus obèses du pays), comment changer leur comportement...
 08/12/2015 : Commission « communication »
 13/12/2015 : Élections régionales 2^e tour.
 14/12/2015 : Conseil communautaire CCBZ.
 15/12/2015 : Commission DDmarche CCBZ.
 17/12/2015 : Réunion aménagement forestier à Vendenheim.
 18/12/2015 : Préparation salle repas des aînés.
 19/12/2015 : Permanence mairie.
 20/12/2015 : Repas des aînés.
 04/01/2016 : Sortie en forêt avec Jean-Luc, Vincent Himber et 2 membres de la commission Forêt pour l'adjudication de bois et programmation de travaux.
 07/01/2016 : Municipalité.
 09/01/2016 : Permanence mairie.
 10/01/2016 : Accueil des nouveaux arrivants.
 18/01/2016 : Commission tourisme CCBZ, suivie du conseil communautaire.
 19/01/2016 : Adjudication de bois et réunion CCAS.
 20/01/2016 : Réunion commissions réunies CCBZ, suivie d'une réunion commission environnement.

Et, elle a passé un certain temps à préparer la vidéo pour les nouveaux arrivants, à décorer la maison de la culture et la mairie, à préparer les arrangements pour nos aînés !

Les Conseillers Municipaux ***prennent acte*** de toutes ces informations données.

4. Droit de préemption

Monsieur le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal conformément à la délibération du 6 janvier 2015 les déclarations d'intention d'aliéner suivantes :

Ordre	Vendeurs/demandeurs	Situation du patrimoine	Références cadastrales	Superficie	Acquéreurs
01	Consorts GANGLOFF	10, Route de Bietlenheim	6 - 133/20	6,15 ares	M. IHLI Thomas KILSTETT
02	M. RUDY Eric et Mme SCHMITT Irène	23, route de Bietlenheim	43 - 260 43- 373/264	5,04 ares 2,63 ares	M. et Mme RAKIC Ivan GEUDERTHEIM
03	Mme GANGLOFF Liliane M. et Mme MULLER Patrick	102, rue du Général de Gaulle	8 - 21	22,90 ares	SARL MONTAFIPUB GEUDERTHEIM
04	M. et Mme POUVREUX Silvain	92b, rue du Général de Gaulle	8 – 108/17	1appartement 1 garage 1 parking	M. WERLING Guillaume et Mme SEILER Catherine HOENHEIM
05	M. et Mme COCHE Vivian	9, rue des Lilas	43 – 576/259 43 – 646/259	6,43 ares 3,6 ares	M DELAVELLE Olivier Mme OLLAND Gabrielle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **d é c i d e :**

** de ne pas faire valoir son droit de préemption* pour les déclarations d'intention d'aliéner ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

5a. Office National des Forêts :

Aménagement de la forêt communale pour la période 2016-2035

M. le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur le projet d'aménagement de la forêt communale établi par l'Office National des Forêts en vertu des dispositions de l'article L.212-3 du code forestier.

Il expose les grandes lignes du projet qui comprend :

- Un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement,
- La définition des objectifs assignés à cette forêt,
- Un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

** émet un avis favorable* au projet pluriannuel (2016-2035) transmis par l'ONF

** donnera son avis* annuellement sur les travaux proposés par l'ONF.

ADOpte A L'UNANIMITE

5b. Office National des Forêts :
Approbation de l'Etat d'Assiette des coupes 2016

M. Jean-Luc JOACHIM, adjoint au maire, présente l'état de la forêt de Geudertheim. Celle-ci reste très fortement marquée par la tempête *Lothar*, avec une très faible proportion de peuplement « adultes » et donc peu de recettes de vente de bois en perspective.

Depuis 2002, 125 000 plants ont été mis en terre, 50 % ont échoué pour des raisons climatiques, (secheresse), la concurrence d'autres végétations (bouleaux, charmes, cerisiers) et du gibier. Actuellement, la forêt se compose de 80 % de jeunes peuplements, la parcelle 13 étant la seule avec un maximum de peuplements « adultes ».

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'Office National des Forêts a transmis l'état d'assiette des coupes à réaliser en 2016, cet état comporte notamment le martelage déjà effectué dans les parcelles 9 et 13.

Au vu de ce qui précède, M. le Maire propose aux conseillers municipaux de ne pas réaliser de coupes en 2016 afin de préserver la forêt.

Il précise que la Commission « *Forêts* » se réunira le jeudi, 11 février 2016 pour établir un bilan des travaux à entreprendre et des différentes coupes à réaliser les années à venir en tenant compte de l'avis des services ONF.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

*** *de ne pas réaliser*** de coupes en 2016

*** *de procéder*** annuellement à une analyse de la situation avec les services de l'ONF.

ADOPTE A L'UNANIMITE

5c. Office National des Forêts :
Programme des travaux patrimoniaux 2016

M. le Maire présente au Conseil Municipal le programme des travaux d'exploitation ainsi que le programme des travaux patrimoniaux et d'accueil du public pour l'exercice 2016.

Le bilan prévisionnel se présente comme suit :

Frais d'exploitation	2 750, 00 €
Travaux sylvicoles	8 410, 00 €
Bilan prévisionnel	11 160,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

*** *émet un avis favorable*** au bilan prévisionnel 2016 en affectant ces crédits aux travaux qui seront arrêtés par la commission « *forêts* » le 11 février 2016

*** *autorise*** M. le Maire à signer les conventions et devis y afférents en fonction des travaux retenus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

6. Aire de remplissage et de traitement des effluents phytosanitaires : renouvellement de la convention

Le Conseil Municipal,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 29 novembre 2013 portant convention de mise à disposition de l'aire de remplissage et de traitement des effluents phytosanitaires ;

VU la convention signée entre l'association agricole geudertheimoise pour la protection de l'eau et la commune arrivée à échéance le 31 décembre 2015 ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de renouveler la convention pour une nouvelle période de trois ans ;

d é c i d e :

* *de renouveler* la convention de mise à disposition de l'aire de remplissage et de traitement des effluents phytosanitaires avec l'association agricole geudertheimoise pour la protection de l'eau, celle-ci prenant effet au 1^{er} janvier 2016

* *autorise* M. le Maire à signer la dite-convention.

ADOpte A L'UNANIMITE

7. Centre de Gestion du Bas-Rhin : adhésion au service « gestion des paies du personnel communal et indemnités des élus »

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal des éléments suivants :

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin est une structure d'appui et de conseil aux employeurs publics en matière de gestion des personnels.

A ce titre, le Centre de Gestion peut assurer toute tâche administrative concernant les agents des collectivités et établissements, conformément à l'art. 25 de la Loi 84-53 du 26 janvier 1984.

Dans ce cadre, il propose d'autoriser les collectivités et établissements bas-rhinois à utiliser son logiciel de paie afin de les assister dans cet exercice et de parfaire ainsi la collaboration entre les collectivités et établissements publics locaux et le Centre de Gestion du Bas-Rhin en matière de ressources humaines.

La prestation proposée consiste à autoriser notre collectivité à utiliser, sur site distant, le logiciel de paie du Centre de Gestion, dans le but de nous permettre l'établissement de bulletins de paie, avec l'assurance d'un conseil d'expert en cas de besoin. Le logiciel de paie du Centre de Gestion du Bas-Rhin évite à notre collectivité la saisie redondante des données carrières de chaque agent grâce au lien avec le logiciel AGIRHE et permet au Centre de Gestion de recueillir l'ensemble des données utiles à la réalisation du bilan social.

La prestation de « Mise à Disposition » se réaliserait aux conditions suivantes :

Le traitement de la paie et assistance :

Le traitement de la paie se fera par nos agents sur le logiciel du Centre de Gestion.

Le Centre de Gestion apporte conseil et assistance en matière de paie, de ressources humaines et sur l'utilisation du logiciel de paie.

Le Centre de Gestion s'engage à maintenir à jour le logiciel de paie en fonction des changements de réglementation.

Le coût de la prestation :

La contribution au Centre de Gestion est fixée sur la base d'un coût annuel par agent :

Mise à disposition du logiciel de paie (par an et par agent/élu) 40 €

soit un coût annuel prévisionnel pour notre collectivité de : 32 agents/élus x 40 € = 1 280 €

La première année d'utilisation ce coût s'accompagne d'un surplus pour :

- la mise à disposition des agents du Centre de Gestion (gestionnaires de paie) pour la reprise de données, création de rubriques et autres spécificités d'un montant équivalent à 20 € par agent / élu présent dans la collectivité au 1er janvier de l'année.
- la création du compte et l'ouverture des droits d'un montant de 150 €.

Une convention sera établie entre le Centre de Gestion et la Mairie dont vous trouverez le projet en annexe.

Il est donc demandé aux membres du Conseil Municipal, de bien vouloir :

* ***approuver*** le principe d'adhésion au service de « Mise à Disposition » proposé par le Centre de Gestion

* ***autoriser*** Monsieur le Maire à signer la convention et tout document y afférent.

Considérant l'intérêt pour notre structure d'adhérer à ce service, et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident :

- d'adhérer au service de « Mise à Disposition » proposé par le Centre de Gestion du Bas-Rhin
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et tout document y afférent
- d'inscrire les crédits au budget 2016

ADOpte A L'UNANIMITE

8a. Demandes de subvention :

Collège Baldung Grien de Hoerdt pour un séjour de voile à Hyères

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les Professeurs d'EPS du Collège Baldung Grien de Hoerdt organisent un séjour de voile à Hyères du 22 au 27 mai 2016 ; ce séjour est destiné aux élèves de 6^{ème}. Ils sollicitent une participation financière de la Commune pour contribuer aux frais concernant 16 enfants domiciliés à Geudertheim.

Le prix de revient de ce séjour est de 445,--€/élève.

Le Conseil Municipal,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 28 octobre 2011 accordant des subventions aux élèves fréquentant des établissements de secteur, à savoir le Collège Baldung Grien de Hoerdt ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 31 octobre 2014 fixant la participation communale à 5 €/nuitée/élève ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **d é c i d e :**

* ***d'octroyer*** une subvention globale de 400 € concernant 16 élèves de Geudertheim participant à un stage de voile organisé par leur collège « Baldung Grien » de Hoerdt :

16 élèves X 5 € X 5 nuitées = 400 € (quatre cent euros)

Les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2016, article 6574.

ADOpte A L'UNANIMITE

8b. Demandes de subvention :

Le Gymnase Lucie Berger de Strasbourg pour une classe transplantée à Kniebis (Allemagne)

Le Conseil Municipal,

VU la lettre du Gymnase Lucie Berger de Strasbourg en date du 14 décembre 2015 sollicitant une subvention de participation à une classe transplantée à Kniebis/Allemagne ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 31 octobre 2014 précisant n'accorder de subvention qu'aux établissements de secteur à savoir l'école de Geudertheim et le Collège Baldung Grien de Hoerdts ;

après en avoir délibéré,

* **décide** de ne pas donner suite à la demande de participation pour une classe transplantée à Kniebis/Allemagne transmise par le Gymnase Lucie Berger de Strasbourg.

ADOpte A L'UNANIMITE

9. Investissements avant le vote du budget primitif 2016

M. le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales : *Article L1612-1 modifié par Ordonnance n°2009-1400 du 17 novembre 2009 - art. 3*

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

après en avoir délibéré, le conseil municipal **d é c i d e :**

* **d'autoriser** M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour extrait conforme,
Geudertheim, le 29 janvier 2016
Le Maire



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
COMMUNE DE GEUDERTHEIM
ARRONDISSEMENT DE STRASBOURG CAMPAGNE

Nombre de membres élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 14
Procurations : 04

Séance du 29 janvier 2016

sous la Présidence de Monsieur Pierre GROSS, Maire

Membres présents : MM. Michèle HEUSSNER-WESTPHAL, Jean-Luc JOACHIM, Marianne PETER, Yves OHLMANN, Arny EYERMANN, Frédéric JUNG, Pia JUNGER, Vanessa KLEIN-MARQUES, Pascal MEYER, Dominique MOCHEL, Rolph RIEDINGER, Martine SCHWACH, Michel URBAN,

Membres absents excusés :

M. Philippe JUNGER a donné procuration de vote à M. Yves OHLMANN
Mme Justine HEITZ « « M. Michel URBAN
Mme Corinne ROEHLLY « « Mme Pia JUNGER
Mme Béatrice TREIL « « M. Jean-Luc JOACHIM

Membre absent non excusé : M. Patrick LUTZ.

Divers

Agenda Février

02/02/2016 Commission Information
06/02/2106 Remise chèque Bredele Mehrlad
07/02/2016 Repas Paroisse Catholique
10/02/2016 Soirée Thermographie Geudertheim
11/02/2016 Commission Forêt
13/02/2016 Théâtre Geyderthe Wackes
14/02/2016 Saint Valentin
15/02/2016 Conseil Communauté de Commune
20/02/2016 Bal Carnavalesque / Printemps
26/02/2016 Conseil Municipal
28/02/2016 Carnaval des enfants

Réunions du Conseil Municipal du 1^{er} semestre 2016

Conseil Municipal à 18 h 30
Vendredi 29 janvier 2016
Vendredi 26 février 2016
Vendredi 18 mars 2016
Vendredi 29 avril 2016
Vendredi 27 mai 2016
Vendredi 1 ^{er} juillet 2016